

Journal du Lot 30^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Entre nous, pas de reproches !

L'autre jour, sous la signature de M. Julien Benda, il y avait dans la Dépêche de Toulouse, un article commençant par ces lignes que nous voulons reproduire :

« Il faut bien avouer que notre défaite permet un dur réquisitoire contre les régimes où les gouvernants sont tenus, pour entreprendre une guerre, fût-elle la plus juste, ou simplement pour adopter une attitude qui en implique le risque de consulter les gouvernés. »

« Il est incontestable que, depuis cinq ans, alors que les agissements de certains chefs d'Etat voisins, les déclarations de leur presse, les programmes de leurs doctrines imposaient logiquement à la France la nécessité, si elle voulait conserver son intégrité, de fortement préparer la guerre... le peuple français, dans son ensemble n'accepta pas cette idée. »

Cette juste observation est riche d'enseignements qu'il faut savoir en déduire. La faute n'est pas au peuple. C'est dans le régime parlementaire que gît tout le mal dénoncé par M. Julien Benda.

En Angleterre aussi le gouvernement parlementaire est obligé de demander au peuple : que veut-tu que je fasse ?

Ainsi interrogé que peut-il répondre ? Le peuple sait mal, il connaît mal les affaires du monde car il a assez de travail et de peines à s'occuper des siennes ; il a autre chose à faire qu'à s'instruire au jour le jour des grandes et difficiles questions politiques et internationales. Aussi sa première réaction est-elle toujours de répondre à la question du gouvernement : Je veux que tu me laisses tranquille, je veux que tu ne notes pas d'impôts nouveaux sous prétexte d'armements, je veux que tu n'ajoutes rien aux charges que je porte déjà et, surtout, je veux que tu ne m'imposes pas le service militaire obligatoire.

Dès lors, le gouvernement qui sait, lui, le péril menaçant, l'agression imminente, se sent paralysé ! Il sait combien il serait urgent de prendre des mesures de défense, mais il n'ose pas le dire au peuple. Il hésite, il recule ! Il perd des mois précieux dont l'ennemi profite pour accentuer son avance. Le gouvernement a peur de dire au peuple la vérité, de lui crier que ces sacrifices sont indispensables à sa sécurité et à la sauvegarde même de ses libertés. Il les ajourne jusqu'à la dernière extrémité, jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus produire leur utile effet. Et c'est ainsi que le gouvernement britannique a ordonné deux ans trop tard cette conscription obligatoire qui, faite à temps, eût sauvé le monde. Il a fallu la faire pourtant et

le peuple en subit tout de même la charge et les ennuis, mais il n'en a pas les bienfaits.

Si l'on avait décidé à temps la conscription obligatoire en Angleterre ou bien on n'aurait pas eu la guerre ou bien on l'aurait gagnée. Grâce à l'inflexibilité congénitale du régime parlementaire on l'a décidée alors qu'il était trop tard, de sorte qu'on a eu, en bloc, les trois choses qu'on voulait éviter : la guerre, la défaite et, tout de même, la conscription.

N'y a-t-il pas là, comme le suggère M. Julien Benda dans son article de la Dépêche, des leçons pour tous ceux qui ne veulent pas subir les événements sans les comprendre ?

Ces choses devraient bien se présenter à l'esprit de M. Winston Churchill ! Comment un homme d'Etat de sa valeur et de son courage laisse-t-il son jugement s'égarer au point d'exprimer des idées dont le fond revient à ceci que la France n'était pas suffisamment préparée à la guerre.

Ce n'était que trop vrai. Mais entre nos deux pays, il ne faut pas aborder ce sujet. En France aussi sévissait un régime parlementaire sans clairvoyance, sans grandeur et sans courage qui n'a su rien faire de bien : ni empêcher la guerre, ni la préparer.

Mais il vaut mieux que chacun procède à son propre examen de conscience et se fasse à soi-même les reproches qu'il mérite...

Nous avons souvenir d'une solennelle déclaration faite à la Chambre des Communes par un Premier Ministre en septembre ou octobre 1939, dans laquelle il était dit qu'à la Noël suivante deux millions de soldats britanniques combattaient sur notre front à côté de leurs camarades français.

Evidemment la face des choses en eût été changée. Seulement le gouvernement britannique n'a pas envoyé ces deux millions de combattants.

Pourquoi ? Parce que, lui non plus, n'avait pas préparé la guerre comme il l'aurait fallu. Nous nous félicitons de tout notre cœur, certes, que le territoire national de la Grande-Bretagne soit par de toute invasion. Mais nous voyons qu'il le doit à la géographie, bien plus qu'à la prévoyance politique de son gouvernement lequel, sauf le respect que nous lui devons, n'a pas mieux valu que le nôtre !

Encore une fois, nous en supplions nos amis anglais, si faut penser à autre chose qu'à nous faire des reproches réciproques. Cela ne pourrait profiter qu'à nos ennemis ! Une brouille entre la France et l'Angleterre comblerait l'Allemagne de joie ! Est-il bien nécessaire de la lui procurer ?

Emile LAPORTE.

La Révision de la Constitution

Une dépêche de l'Agence Havas indique que le Gouvernement se préoccupe activement de la reconstruction politique et sociale de notre pays.

Il estime, en effet, qu'une réforme politique et une réforme constitutionnelle s'imposent pour mener à bien l'énorme tâche qui lui incombe.

Le Maréchal Pétain et ses collaborateurs sont décidés à rompre avec le formalisme routinier, et un relèvement rapide de la France exige des mesures hardies et décisives.

Le Parlement sera, sans doute, dans les semaines qui vont suivre, convoqué en Assemblée nationale. Le Gouvernement réclamera de l'Assemblée les pouvoirs indispensables pour donner à la France, dans le cadre des lois existantes, une nouvelle constitution qui aura pour objet essentiel de garantir les droits du travail, de la

famille et de la Patrie.

L'opinion publique sera d'accord avec le Parlement pour estimer que le redressement national ne peut être réalisé sans la continuité du Pouvoir exécutif, sans que le Gouvernement ait la certitude de durer pour oser entreprendre.

Le travail et l'intelligence doivent reprendre leur place dans la hiérarchie des valeurs françaises, au détriment du favoritisme, du parasitisme qui ont fait tant de mal au pays.

La nouvelle charte constitutionnelle devra être ratifiée par les Assemblées élues appelées à se substituer au Parlement actuel. Une large représentation sera certainement réservée dans ce domaine aux organisations professionnelles.

Un prochain Conseil des ministres fixera la convocation des Chambres.

INFORMATIONS

LA COMMISSION DE WIESBADEN

Les travaux de la Commission franco-allemande d'armistice ont commencé à Wiesbaden, le samedi 30 juin. Pour l'Allemagne, la guerre continue ; il lui faut donc prendre en France des précautions de guerre. En même temps, elle souhaite une renaissance de la vie française, la démobilisation des hommes et le retour des réfugiés dans leur foyer.

De son côté, le général Hantziger qui préside la délégation française a le souci primordial de préserver et de maintenir l'indépendance absolue du gouvernement français dans ses décisions et dans ses actes.

Le général Stulpnagel qui préside la délégation allemande a rendu hommage à la correction du Gouvernement français, mais présenté quelques remarques sur l'aide à l'Angleterre. Il a ensuite souligné que les délégués devront tenir compte des stipulations de la convention d'armistice franco-italienne.

La Commission s'est occupée du sort de ceux qui sont réfugiés dans les zones occupées, de l'évacuation par les troupes allemandes des territoires dont l'occupation n'est pas prévue.

Mardi, la Commission de Wiesbaden a abordé le problème du retour du Gouvernement français à Paris et de l'évacuation par les troupes allemandes du département de la Seine et de la neutralisation de la voie ferrée et de la route de Paris à Lyon.

Au large de La Rochelle le transatlantique le « Champlain » heurte une mine et coule

La Compagnie Générale Transatlantique, qui avait été déjà durement éprouvée par l'incendie du « Paris », en rade du Havre, vient de perdre l'un de ses plus beaux et plus rapides courriers : le « Champlain ».

Le « Champlain » se trouvait à La Pallice, prêt à partir pour l'Amérique avec une importante cargaison et de très nombreux passagers, lorsqu'une explosion retentit à bord. Très rapidement le navire donna de la bande et en quelques instants s'enfonça dans les flots qui très heureusement étaient calmes.

Grâce au parfait sang-froid des officiers et de l'équipage, les passagers qui avaient pris place à bord du navire furent sauvés. Quelques soutiers et plusieurs femmes de chambre périrent malheureusement dans cette catastrophe.

On fit aussitôt une enquête. Elle révéla que, la nuit précédente, des avions allemands avaient survolé La Rochelle à basse altitude. Il ne s'agissait pas, comme on l'avait cru tout d'abord, d'une tentative de bombardement. Ces avions étaient venus pour poser des mines entre La Pallice et l'île de Ré. C'est sur une de ces mines que le « Champlain » a sauté.

Demain, dans l'estuaire de la Gironde, des mines posées de la même façon causeront de légers dégâts à l'un de nos torpilleurs.

La Roumanie s'abandonne aux passions politiques

De Clermont-Ferrand : L'incendie n'est pas éteint à l'Occident que déjà il se réveille en Orient...

La Roumanie est assiégée de toutes parts :

Lutte nationale, qui oppose les Roumains aux Russes, aux Bulgares, aux Hongrois ; lutte politique, qui dresse les partisans de l'U.R.S.S. contre ceux du Reich ; lutte sociale, qui oppose les militaires aux communistes...

Une division allemande en Espagne

La radio suisse annonce qu'une division allemande motorisée aurait pénétré en Espagne et serait arrivée à Saint-Sébastien, où une réception officielle lui aurait été faite.

Le change des billets de banque belges

Le ministère des finances de Belgique communique :

Des négociations sont en cours entre les autorités françaises et belges au sujet de la conversion en francs belges des billets français provenant du précédent change de billets belges. Cette question, qui intéresse vivement les réfugiés, sera réglée à très bref délai.

Les Etats-Unis vont fournir 9.000 avions à l'Angleterre

On mande de New-York que les fournitures américaines à la Grande-Bretagne s'élèvent à 425 millions de livres sterling.

Les Etats-Unis vont fournir 9.512 avions. Sur ce contrat, 3.000 appareils ont déjà été expédiés en Europe.

La Roumanie renonce à la garantie de la Grande-Bretagne

Un Conseil des ministres, présidé par le premier ministre, M. Tataresco, a décidé de renoncer officiellement à la garantie fournie à la Roumanie par la Grande-Bretagne.

LA DEMOBILISATION VA COMMENCER

La conclusion de l'armistice va permettre d'entreprendre, à partir d'une date prochaine, la démobilisation progressive des effectifs de l'armée.

La préoccupation essentielle du Gouvernement sera de poursuivre les opérations de démobilisation dans des conditions qui permettent de faire face au rétablissement des services publics, aux besoins de la terre et des services de ravitaillement et de reconstitution indispensables.

La démobilisation se fera par tranches successives correspondant autant que possible à des classes de mobilisation.

D'autre part, les démobilisés qui se trouveraient dans l'impossibilité de trouver un emploi pourrnt, sur leur demande, être groupés en unités et employés à des travaux d'utilité nationale.

Tout militaire reste soumis aux obligations militaires jusqu'à sa démobilisation.

Les réservistes qui auraient commis l'erreur de se démobiliser eux-mêmes rencontreront de très sérieuses difficultés d'existence et ne pourront bénéficier des mesures éventuelles prises en faveur des démobilisés. Tous ceux qui se trouveraient en situation irrégulière doivent se présenter immédiatement : 1^o s'ils sont en territoire non occupé, aux autorités militaires ou de rejoindre une formation ; 2^o s'ils sont en territoire occupé, aux brigades de gendarmerie ou à défaut aux autorités civiles (maires, sous-préfets ou préfets).

Un ordre du jour du général Weygand à ceux qui ont tenu sur la ligne Maginot

On communique officiellement l'ordre du jour suivant du général Weygand :

« Officiers, sous-officiers et soldats : « Vingt-deux mille de vos camarades viennent de résister sur la ligne Maginot pendant cinq jours, après l'entrée en vigueur de l'armistice, enfermés et encerclés dans les ouvrages qu'ils avaient mission de défendre jusqu'au bout. Ils ne furent pas touchés par l'ordre de cesser le feu. »

« Refusant toutes communications de l'adversaire, ils poursuivirent la lutte jusqu'à ce que le commandement français ait pu les avertir. »

« Cette page de vaillance, de fidélité au devoir militaire s'ajoute à celles que vous avez écrites. Elles constitueront le testament de l'armée d'aujourd'hui, où celle de demain trouvera, avec les legs de gloire, les leçons de ses aînés, la voie de son propre destin. — Signé : WEYGAND. »

Certains éléments encerclés de la ligne Maginot résistent toujours

Le haut commissariat à la propagande communique :

Conformément aux ordres qu'elles ont reçus, les garnisons des ouvrages avancés de la ligne Maginot devaient, en cas d'attaque ennemie, poursuivre le combat, même après encerclement.

Certaines garnisons n'ont pu être touchées par l'ordre de cesser le feu consécutif à la conclusion de l'armistice.

Pleinement conscients de leur devoir, elles ont appliqué rigoureusement leur consigne, continuant la lutte.

Les autorités françaises et allemandes s'emploient à faire parvenir à ces courageuses troupes l'ordre de cessation des hostilités.

Des combats aériens anglo-allemands ont eu lieu dans le nord de la France

La B.B.C. diffuse le communiqué du ministère de l'Air suivant :

Une nouvelle rencontre a eu lieu au-dessus de la France entre une formation de Hurricane et de Messerschmitt. Les avions britanniques ont abattu 3 avions ennemis, à 15 kilomètres de la côte française. 2 autres Messerschmitt sont présumés détruits. Deux pilotes britanniques ont réussi à abattre 2 Messerschmitt et en ont endommagé un troisième sérieusement. Une autre formation britannique a rencontré des patrouilles de Messerschmitt ennemies. Le résultat de cette action n'est pas encore connu, mais on peut déjà constater que, sur une formation de dix-sept Messerschmitt, cinq seulement ont pu s'échapper sans avarie sérieuse.

Une Assemblée nationale aura lieu prochainement

La procédure des prochains travaux parlementaires n'est pas encore définitivement arrêtée.

Le Sénat, la Chambre tiendront de courtes séances, au cours desquelles sera votée une résolution de convocation de l'Assemblée nationale.

Celle-ci adoptera les modifications aux institutions que la situation impose actuellement, afin que le gouvernement jouisse de l'autorité indispensable à la reconstruction du pays dans l'ordre et le travail.

Pour notre renaissance !

Du « Petit Méridional » :

Un confrère nous dit qu'il a vu à quelques kilomètres de Cahors, une centaine d'habitants de la Seine-et-Oise installés dans un village totalement abandonné depuis trois ans.

Las de lutter contre l'aridité du sol, le manque d'eau, etc., le paysan avait quitté la terre et était allé se faire employé de Métro ou du Gaz à Paris.

Les nouveaux arrivants, poussés vers le Sud par l'envahisseur, ont couché le premier soir sous des toits crevés. Le lendemain, ils ont bouché les trous. Le troisième jour, ils ont pris la truelle. Le Lot, dépeuplé il y a encore quinze jours, a récupéré aujourd'hui 150.000 Français qui parlent, nous dit le narrateur, « de s'y installer pour toujours. »

Souhaitons-le. Souhaitons-le de tout notre cœur. Il était tout de même triste de penser que dans certains départements de France, la terre avait dû être livrée à des bras étrangers parce que les Français la trouvant trop basse, avaient préféré aller gagner leur nourriture à la ville.

Le « retour à la terre » qui peut, qui doit nous sauver, n'a jamais eu de succès. Pourquoi ? D'abord, parce qu'il n'a pas pu être tenté sous l'empire d'une grande nécessité. Ensuite parce que ceux-

là qui l'ont encouragé n'étaient que des bavards, non des réalisateurs.

Notre République doit être délivrée des discours. Nous en avons assez du style comice agricole, de la politique de chef-lieu de canton, des phrases creuses, des formules toutes faites où sonnent comme des grelots les mots bruyants et creux.

Il y a des toits crevés, trop de toits crevés, auxquels il faut remettre des tuiles. Il y a des terres incultes, trop de terres incultes, qui doivent produire. Le grand et tragique exode a montré à des citadins le chemin de la terre. Alors bannissons le grand exode qui décongestionnera les villes meurtrières et décevantes !

Parlant des réfugiés, un paysan de Gascogne a dit : « Vous savez, ils sont « braves », ils font tout ce qu'ils peuvent. Le soir, ils sont fourbus et dorment comme des marmottes, mais leur leur tarde de recommencer le matin suivant. »

Il est vrai que la terre est basse, mais elle ne trahit pas qui la soigne, et l'on n'a jamais vu un cultivateur mourir de faim.

Oui, souhaitons qu'à la faveur, ou plutôt à la défavor, de notre catastrophe, la grande France agricole renaisse, et que nous ayons des hommes capables d'encourager cette renaissance et de l'organiser. PAN.

Chronique du Lot

LE RAPATRIEMENT DES REFUGIES

Le plan d'ensemble qui a été mis au point par le Gouvernement prévoit qu'une fois commencé le mouvement des réfugiés à l'intérieur de la zone non occupée devra se poursuivre avec le maximum de célérité, de manière à être terminé aux environs du 15 juillet.

A cet effet, il est prévu que les possesseurs de véhicules automobiles pourront obtenir, dans la mesure des disponibilités et des approvisionnements, des facilités pour recevoir l'essence nécessaire au rapatriement. De même, pour les possesseurs de véhicules hippomobiles qui pourront s'approvisionner au départ de la nourriture nécessaire aux animaux de leurs attelages.

Pour les autres, on procédera à la formation de trains d'évacués. Mais la formation de ces convois dépendra des disponibilités en matériel de chemin de fer et de la remise en état des voies ferrées.

Tout réfugié autorisé à rejoindre sa résidence devra se munir de deux ou trois jours de vivres.

Quant au rapatriement des réfugiés des régions occupées, on procède actuellement, à la Commission de l'Armistice à Wiesbaden, à l'étude des modalités.

Dès que l'accord sera réalisé, le Gouvernement fera connaître les décisions intervenues. Mais il est probable qu'avant tout rapatriement il sera indispensable de réinstaller les maires, la poste, les écoles, et tous les services et de procéder au recensement des logis. Ceci accompli, le réfugié sera autorisé à rentrer chez lui.

AVIS AUX PLANTEURS DE TABAC

L'inventaire des plantations de tabac dans la commune de Cahors commencera le 8 juillet et se poursuivra dans l'ordre suivant :

Tuileries : 8, 9, 10 juillet.

Cabessut : 11, 12, 13, 15.

Regourd : 16, 17, 18.

La Rozière, les Mathieux : 20, 22, 23.

Les intéressés sont invités à régler leurs plantations en temps utile et à se rendre sur le terrain pour assister aux vérifications de culture.

Il est recommandé de jalonner les manquants, d'arracher les intercalaires et les pieds doubles.

LES REFUGIES

Les mille hommes qui constituaient le personnel de l'entrepôt de réserve générale de munitions de Salbris et tous leurs officiers sont cantonnés à Martel (Lot).

LE DEUIL NATIONAL DANS LE LOT

Cette journée de tristesse et de méditation n'a pas été célébrée seulement à Cahors. Le sentiment unanime des Français, tous unis dans la même douleur, s'est exprimée partout avec une ferveur profonde. Il n'est pas seulement vrai de dire qu'ils se sont sentis rapprochés à travers tout ce qui avait pu les diviser autrefois, il faut ajouter qu'ils se sont sentis membres d'une même famille frappée par un malheur auquel aucun de ses membres ne pourra échapper.

Combien paraissent misérables et futiles les disputes anciennes, comme on comprenait qu'on avait eu tort d'ajouter tant d'importance à des choses qui ne comptent littéralement plus dès que la vie de la nation est mise en cause. C'est de cela que nous sommes tous solidaires, c'est à cela que nous sommes tous liés et on était comme un peu honteux de s'être aigris pour des futilités les uns contre les autres au point d'oublier qu'il n'y a au monde qu'un seul ennemi pour nous tous et qu'il n'est pas en France !

Il ne sera possible à aucun des citoyens de notre pays de se faire un sort à part de celui qui sera fait à la France. Partout cette communion s'est affirmée avec une force silencieuse et concentrée plus expressive que tant de ces discours éloquentes dont on nous a abreuvés jusqu'à la veille du désastre. Partout il y a eu dans cette association spirituelle et morale la résolution de s'adonner tout entier à la seule tâche qui nous incombe désormais : celle de travailler dans l'ordre et dans le travail à la restauration de la France.

De nombreuses délégations sont allées déposer des gerbes aux Monuments aux Morts et ce sont ces Morts glorieux, ces Morts victorieux de 1914-1918 qui ont reçu leur serment.

S.N.C.F.

En vue de la reprise de l'exploitation du chemin de fer, les agents de tout grade de la S.N.C.F. (voie, exploitation, traction) autres que ceux des services centraux et des grands ateliers sont invités à rejoindre, dans le plus court délai, et par tous les moyens possibles, leur résidence d'emploi au 10 mai 1940, lorsque celle-ci était située au sud de la ligne : Abbeville, Amiens, Chaulnes, Laon, Reims, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Revigny, Toul, Nancy, Sarrebourg, Strasbourg.

En vue du voyage, ces agents doivent se munir d'un ordre de mission qui leur sera délivré par le chef de l'arrondissement le plus voisin de leur résidence actuelle.

Les agents des services centraux et des grands ateliers recevront des instructions spéciales.

CAMORS

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire de vouloir bien prendre note du nouveau tarif des abonnements en première page.

DEPART DU MINISTRE BELGE DE LA SANTE PUBLIQUE

Mardi dernier, le haut personnel du Ministère de la Santé publique belge, avant de préparer son très prochain départ, avait tenu à remercier les autorités civiles en la personne de M. Bézagou, Préfet du Lot, de l'accueil fait par l'Administration et la population aux réfugiés de Belgique.

M. le Préfet avait ainsi été convié à un déjeuner auquel il s'exécuta de ne pouvoir prendre part, mais il se rendit à l'heure du café à l'Hôtel des Ambassadeurs pour s'entretenir quelques instants avec les personnalités dirigeantes du Ministère de la Santé publique et de la Croix-Rouge belge.

M. Sand, Secrétaire général du Ministère, remercia M. Bézagou de l'aide sympathique qu'il avait apportée, en particulier à l'Administration belge, et lui exprima sa reconnaissance.

M. le Préfet répondit qu'il n'avait jamais attendu de reconnaissance à un acte quelconque de ses fonctions, mais qu'il avait déjà trouvé, s'il en eût été besoin, un témoignage de cette reconnaissance, dans le geste pieux accompli un précédent dimanche par les Anciens Combattants Belges à notre monument aux morts.

Si les deux pays ont commis des erreurs d'appréciations identiques, s'ils se sont laissés aller dans des sens différents mais parallèles à la même facilité, ils en ont été également punis, mais leur relèvement fondé sur une civilisation commune devrait être commun et simultané.

Cette réunion intime, courte et discrète, souligne l'état d'esprit dans lequel va nous quitter une élite des fonctionnaires Belges.

LES EXAMENS DANS L'UNIVERSITE DE TOULOUSE

Le Recteur de l'Académie de Toulouse fait savoir à tous les intéressés que les divers examens d'enseignement primaire supérieur (y compris le Concours d'entrée à l'Ecole Normale), les examens de baccalauréat et des diplômes, les examens de l'enseignement secondaire féminin auront lieu dans l'Académie des que les circonstances (craintes scolaires, transports, possibilités de logement), le permettront.

Il en sera de même, à bref délai, en ce qui concerne les examens d'enseignement supérieur, pour lesquels chaque Faculté donnera par la voie de la presse toutes précisions utiles.

Les candidats aux divers examens qui sont repêchés dans le ressort de l'Académie de Toulouse et qui ne se seraient pas déjà fait inscrire sont invités à le faire sans retard.

Dans tous les cas, les épreuves écrites et orales se dérouleront désormais conformément aux règlements en vigueur; les résultats antérieurement proclamés, par les jurys d'examen restés acquis, mais des raisons de discipline nationale exigent le retour au régime normal.

AVIS AUX CONSOMMATEURS D'ESSENCE

Le Maire de la ville de Cahors informe les consommateurs d'essence des catégories A, B, C, qu'ils doivent renouveler leurs demandes pour le mois d'août, du 1^{er} au 5 juillet inclus.

Les consommateurs qui ne rempliront pas cette formalité dans les délais réglementaires ne pourront prétendre à aucune attribution d'essence pour le mois d'août.

Automobilistes, soyez prudents !

Mardi soir, vers 17 heures, une auto pilotée par M. Roger Barouillet, est entrée, près d'Arcambal, en collision avec une auto conduite par un soldat.

Il n'y eut pas d'accident de personnes, mais l'auto de M. Barouillet fut assez sérieusement endommagée.

Dans la même soirée, une collision d'auto s'est produite, sur la route de Labéraudie, à la Croix-de-Per.

Un des occupants d'une voiture, M. Cazaban, venant du Lot et Garonne, a reçu quelques contusions au bras droit, mais sans gravité.

Après avoir reçu des soins à Cahors, il put continuer sa route vers Montauban.

La surveillance des marchés

M. le Commissaire de police a dressé les procès-verbaux suivants contre : Mme veuve Deille, propriétaire à Labastide-Marnhac, pour offres de vente de marchandises en dehors de la place du Marché et pour majoration de prix ;

Mme Mélanie Siffroy, propriétaire à Gigoux, pour majoration des prix des denrées qu'elle vendait ;

Mme Dantony, épicière, défaut d'affichage de prix.

Trouvailles

Il a été trouvé : une bicyclette, par M. Brugidou ; une somme, par M. Roland Bonnet ; une moto, par M. Antoine Bonnet ; une paire de lunettes, par M. Cobin ; un porte-monnaie, par anonyme ; une carte de circulation temporaire au nom de Frinken, née Gicard Simone ; une carte de chemin de fer du Nord, au nom de Demoulin Auguste, chef de train ; une carte d'identité, au nom de Maria Noëgués ; une carte d'identité, au nom de Georgette Assier, institutrice.

Accident

Mlle Yvonne Espaliate, serveuse dans un café du Boulevard, a glissé sur une marche, est tombée et s'est fait de sérieuses blessures au bras droit et à la main gauche.

Arondissement de Figeac

Disparition

Nous avons appris avec peine la disparition du jeune Guy Hugonet, âgé de 11 ans, recueilli par ses grands-parents. L'enfant a été vu pour la dernière fois le 26 juin, à 11 heures du matin, près de l'usine à gaz. On se perd en conjectures sur cette disparition. Il se pourrait que l'enfant, séparé de sa mère, ouvrière à Paris, ait été tenté d'aller la rejoindre. Le père, mobilisé, est à Castres.

Objets trouvés. — Il a été déposé au commissariat de police une somme importante trouvée par Mme Perrière, somme en billets de banque uniforme et de même valeur. On a également déposé un portefeuille, cuir noir, contenant divers papiers ; un portefeuille, cuir marron, contenant divers papiers, pièces d'identité et une petite somme ; une boucle d'oreille en or avec perle fine ; une bicyclette d'homme, marque « Lavy » avec la seule roue avant. Reclamer le tout au commissariat de police.

Théâtres

Carnet rose. — Heureuse arrivée d'un mignon garçon, leur troisième enfant, chez Mme et le Docteur Pierre Laval.

Nous adressons nos meilleures félicitations à Mme et M. Laval, Maître Laval, le grand-père, et nos bons vœux de santé au nouveau petit Français.

St-Céré

Naissances : Liliane-Yolande Duparc, faubourg Lascabanes ; Bernard-Maurice Martignac, avenue Victor-Hugo.

Mariages : Alvir Franchescini, chef d'équipe à Souillac, avec Isabelle-Marie-Louise Gimco, mallelière à St-Céré, faubourg Lascabanes ; Albert Saporta, Ingénieur réfugié de Paris, avec Doris Hill, sans profession, également réfugiée de Paris.

Décès : Marie-Jeanne Ayzac, épouse Cancès, s.p., 73 ans, avenue du D^r Roux ; Louis-Joseph Cadiergues, retraité, 62 ans, avenue du D^r Roux ; Charles Cariteau, retraité, 65 ans, avenue Victor-Hugo ; Jean Ayrolès, facteur auxiliaire, 58 ans, aux Tuilleries ; Jean-François dit Philippe Ayrolès, retraité, 54 ans, rue Croix-de-Lagarde ; Auguste Lafon, tambour affichur, 61 ans, rue de la République ; Marie-Virginie Cayrel, épouse Cassagne, s.p., 56 ans, rue Serpente ; Claire Fabry, veuve Granval, s.p., 81 ans, place de la République ; Eugène Pélerin, s.p., 72 ans, place de l'Hôtel de Ville.

Abattoir municipal

Il a été abattu dans le courant de juin : Pour la consommation : 7 bœufs, 82 veaux, 3 brebis, 88 agneaux, 53 porcs, Total : 11.008 kilogs de viande nette.

Pour l'expédition : 2 bœufs, 1 vache, 5 veaux, soit 1.070 kilogs de viande nette.

Arondissement de Gourdon

Saint-Denis-près-Martot

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Lafeuille, retraité des chemins de fer, décédé à l'âge de 59 ans.

A ses obsèques, qui ont été célébrées lundi, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu et témoigné de vives sympathies à Mme Lafeuille et à ses trois enfants auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

déjà de la certitude qu'elle venait d'acquiescer. Il est certain que tout au fond d'elle-même elle avait fini par se persuader que son mariage n'avait pas été régulièrement enregistré. Dans tous les cas, elle n'avait jamais envisagé que son état civil pût en faire mention. C'est peut-être cet espoir incertain qui l'avait empêchée de venir prendre plus tôt des renseignements. Elle avait peur d'une déception. La réponse affirmative du commiss venait de disperser les brumes qu'elle avait volontairement accumulées sur cet événement.

Cette fois, il n'y avait pas à en douter, elle était en présence de la réalité, comme jamais depuis son retour en France elle ne l'avait été. Il n'y avait plus moyen qu'elle continuât de se leurrer. Elle était bien mariée... même ici... et légalement encore !

Il ne lui restait plus qu'à savoir si Ruitz vivait encore.

Après une attente prolongée, ce qui avait tout au moins le mérite d'être essentiellement administratif, Orane parvint au guichet des renseignements. Là, elle dut donner des précisions sur la personne qu'elle recherchait.

Un aviateur, expliqua-t-elle, un homme de trente ans, répondant au nom de Ruitz, et qui combattait à Barcelone. Il vivait encore il y a un an.

Et elle indiquait la date, ainsi que le jour du départ de son mari pour le front.

Dernières nouvelles

L'Allemagne veut éviter tout conflit avec l'U.R.S.S.

De Bucarest : On dément les informations prétendant que les Soviets formuleraient de nouvelles exigences. Des rumeurs suivant lesquelles la Roumanie contracterait une alliance militaire avec le Reich n'ont reçu aucune confirmation.

On a l'impression que le Reich désire éviter tout engagement susceptible d'entraîner un conflit avec l'U.R.S.S. Les Russes seraient mécontents de la résurrection du parti totalitaire.

M. Lawrentief n'a pas remis ses lettres de créances.

Les Russes semblent attendre un revirement de la politique intérieure roumaine.

Un conseil des ministres est prévu pour aujourd'hui

Un conseil de cabinet restreint s'est tenu hier mercredi, de 11 heures à 13 heures. Y ont participé : MM. le maréchal Pétain, président du conseil ; Pierre Laval, vice-président du conseil ; Adrien Marquet, ministre de l'Intérieur ; le général Weygand, ministre de la défense nationale ; Bouthillier, ministre des finances ; Baudoin, ministre des affaires étrangères ; Allibert, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Un conseil des ministres se tiendra probablement aujourd'hui, à 15 heures, sous la présidence de M. Létrun. Ce sera la première réunion ministérielle plénière ayant lieu à Vichy.

La démobilisation de l'armée française. La radio allemande annonce que la commission franco-allemande d'armistice s'est réunie le 2 juillet, à Wiesbaden.

La question de la démobilisation de l'armée française figure à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le désir des dictateurs

De Berne : On mande de Berlin au « Corriere del Ticino » que des échanges de vues ont eu lieu entre le Chancelier Hitler et M. Mussolini au sujet de démarches à faire à Budapest et à Sofia en vue de l'ajournement jusqu'à la fin de la guerre des revendications hongroises.

Berlin se préoccupe des nouvelles complications créées dans les Balkans. L'extension du conflit gênerait le ravitaillement du Reich.

La première conséquence de l'action russe a été une interruption complète des livraisons des carburants roumains en Allemagne.

Un échec italien en Libye

De Londres : La radio anglaise annonce du Cairo, que dans le désert occidental italien les forces italiennes ont été refoulées et les troupes britanniques ont repris le fort de Capuzzo.

La bataille se poursuit avec acharnement. De plus, au cours d'une action engagée au-dessus de Sardalet, cinq avions de guerre coulés par les forces aériennes italiennes ont été abattus et deux vaisseaux nes britanniques.

Un avion anglais est manquant.

M. William Bullitt a rejoint Clermont-Ferrand

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bullitt, arrivé à Clermont-Ferrand, a été reçu par le maréchal Pétain.

L'Angletier mobilise quatre millions d'hommes

De Londres. M. Eden a déclaré à la Chambre des Communes que tous les hommes enregistrés avant le mois de juin, c'est-à-dire tous ceux ayant moins de 27 ans étaient désormais mobilisés. Leur nombre s'élève à deux millions.

Deux classes ont été enregistrées en juin, quatre le seront en juillet, ce qui portera le total des hommes enregistrés à quatre millions.

Les revendications hongroises sur la Transylvanie

De Budapest. — La Chambre des députés hongroise s'est réunie et a eu l'occasion d'entendre plusieurs discours dans lesquels les orateurs ont souligné que l'Allemagne et l'Italie reconnaissent pleinement les revendications hongroises sur la Transylvanie et étaient décidées à aider la Hongrie au moment opportun.

A la fin de la séance, les députés ont chanté l'hymne national et ont acclamé la Bulgarie.

Mobilisation générale hongroise dans vingt-quatre heures

De Rome. — On mande de Budapest au Popolo d'Italia que la mobilisation générale hongroise est attendue dans les vingt-quatre heures.

Occupation de Shanghai par les Japonais

De Berlin. — La radio allemande annonce que les troupes japonaises occupent une partie de la concession internationale de Shanghai. Les troupes britanniques n'ont pas opposé de résistance.

Les soldats doivent attendre les ordres de démobilisation

Il est porté à la connaissance du commandement que des militaires avaient regagné irrégulièrement leurs foyers sans attendre les ordres de démobilisation.

L'attention est appelée sur le fait que tout militaire qui n'aura pas été renvoyé dans ses foyers par une décision régulière, mentionnée sur son livret matricule, reste soumis aux obligations militaires jusqu'à sa démobilisation.

Les réservistes qui auraient commis l'erreur de se démobiliser eux-mêmes de peur de ne présenter d'urgence au dépôt le plus voisin de leur résidence, quelle que soit l'arme, sinon ils seront recherchés comme déserteurs, ramenés à leur corps par la gendarmerie et passibles des tribunaux militaires.

CHRONIQUE DES REFUGIES

M. CAMUS, G.A.R.T. 2, 4^e Cie à Anglars-Juillac par Castelfranc (Lot) et par B.C.M. demande des nouvelles de sa famille qui habitait Coigny (Aisne).

M. PARUELLE, G.A.R.T. 2, 4^e Cie à Anglars-Juillac par Castelfranc (Lot) et par B.C.M. demande des nouvelles de sa famille qui habitait Vassogne (Aisne).

M. Estang Sala din (télégramme) ; M. Errard René.

M. Audouin-Faugerollet ; M. Fogli J. ; Mmes Foisard et leurs enfants ; Mme Faguet-Fausser Jeanne ; Mme Fajgenbaum Marcelle ; Maison Fa-Ré ; M. et Mme Faux-Dahler ; Mlle Fenot Paulette ; M. Fief Jules ; Mme Foisard Jeanne ; Mme Forcard Marcel ; M. et Mme Jacquemin Louis ; Mme Joly Alexandrine.

M. Keuwt Georges (télégramme) ; M. Knaal-Denars Alain ; M. Kraman (télégramme) ; M. Keuwt de la Centrale ; M. Kremer Albert.

Mlle Leclap Solange ; M. Lagarde Charles ; M. Labaize Charles ; Mlle H. Laleska ; famille Lecomte (télégramme) ; Mme Lendormy Petitjean ; M. Levainville (télégramme) ; M. Lenzyńska (télégramme) ; Mme Lancelin ; M. Le Houézec A. ; Mme Le Maine Robert ; M. et Mme Libion ; Mme Lievies ; Mme Léveque et ses enfants ; Mme Lhosst Jeanne ; Mme Lilland Germaine ; Mme André Lind ; M. Loydes, National Provincial.

M. Nirkine-Guetzévitch ; Mme Maronhy ; M. Masselin Jean ; M. Markovitch ; M. Mathieu ; Mella (télégramme) ; Mme Méreau ; au personnel des usines Meura ; M. Michel Léon-Paul ; M. Moulin (télégramme) ; Mme Moisset.

Maurice Penot ; Mlle Peubland G. ; M. et Mme Preyat ; Mme Péchan-Delras ; Mme Planson-Nottel ; M. Paquet Charles ; Mme Paris ; Mme Pelgion, femme du capitaine ; Mlle Penard (télégramme) ; Mme Perrochon Reine ; Mme Perrot (télégramme) ; Mme Pilet ; M. Procureux ; Mlle Pironnet Lucie ; M. Poulonska ; Mme Provost Marcel ; M. Picq Louis ; Mme Pélegrin-Albouze ; M. et Mme Plet ; Etat-Major des Pompiers ; Mme Ponsière.

Mme Roux E. ; M. Ronot Ernest ; Mme Renaudat (télégramme) ; Mlle Reloin Aimée ; Mlle Rigot Hélène ; Mlle Ragouet Monique ; M. Robin Léon ; M. Ronché ; M. Rousselle (télégramme) ; Mme Roux (télégramme) ; M. Shuyts ; M. le Secrétaire Faculté Médicale ; M. Paris ; Commandant Salan (télégramme) ; M. Soulot Marcel ; M. Sotrat Jean ; Mme Salin Adam ; La sole de Paris.

Mme Trilleaud ; M. Thébaud ; M. Terret Gaston ; M. Timbal (télégramme) ; Mme Tonia-Navar.

M. Vincent Roger ; M. Vêrilt Lucien ; M. Vincent Roger ; Médecin-Capitaine Villolet ; M. Voutrimont.

M. Widart Hubert ; M. Weiss René (télégramme) ; Wegener-Juge-Charodon ; Mlle Wollschcheid Alice et Mlle André Suzanne.

M. Zanin S.

Capitaine J. Dauphin ; Mmes Banhomme et Scory ; M. le Docteur Lancelin ; Médecin-directeur du Sanatorium de Bois-de-Corces. Centre d'Evacuation, Cahors.

Guyon Gilbert, de Villen-St-Salve, maçon, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Déroy Maurice, de Bourbonne-les-Bains, E. de Bière, 8^e S.I.M., est à Mercuès (sergent).

Buisson Claude, de Coublane, tisseur, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Morillon Georges, d'Epinois, forain, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Dante Emile, de Rully, cuisinier, 8^e S.I.M., est à Mercuès (caporal).

Dhelin Gérard, d'Abbeville, Ch.-L., 21^e escadron, 40^e D.I., Angoul.

Balleen Arthur, de Sirey-l'Abbaye, 8^e génie, 1^{er} Cie de Blais, 30^e d'artillerie de Parc à Cernac-Houffac, par Cahors.

Bellocat Victor, de Fresnes-l'Eguillon, 5^e C.O.A., Cahors le 29-6-40.

Blanchard Raoul, de Bourgueville, café-épicerie Montauban, 81^e Cie Transport, Montauban.

Biette Louis, de Paris, E. à S.N.C.F., 15^e r. du génie, à Plaisance-du-Gers.

Carpenier André, de Dieppe (S.-I.), quincaillier, 8^e génie, à Cahors.

Crot Paul, dentiste, 31^e, dépôt 129^e, est à Douelle.

Caron Marcel, d'Espagnas, mécanicien, dépôt 31, 129^e, Cie 21^e, est à Mercuès.

Charallais Claude, de Curgies (Nord), instituteur-directeur, 181^e R.A.L.T., 3^e bat. de marche à Salvignac (Nord).

Debus André, de St-Quentin, 8^e génie à Montpellier.

Dinard Antoine, d'Hiron (Aisne), caserne Bessière à Cahors.

Desmontains, C.O.A.A. à Combs-la-Ville, écrite à M. André Colquiel, 88, rue Gambetta, Nérac.

Depenliers Roger, au Courvaillat, cultivateur, 81^e Cie transport à Montauban.

Deprez Eugène, de Fressain, représentant, 40^e D.C.A. à Arcambal.

Evelléau Raymond, de Vaas (Sarthe), 40^e D.C.A.

Feiret Armand, de Rémy (Oise), 24^e train, donnera adresse à S.Mayenne.

Feigenbaum David, de Paris, mission F. liaison, 17^e train.

Dollite (Mme), d'Etrelleis, chez M. Garnal, Bd Gambetta à Cahors.

Romain Odette, de Reims, B. Aviron n° 5 à Cahors.

Dormoy Jeanne, de Joinville (Hte-Marne), Ingère Paris, B. Aviron à Cahors.

Pour ceux qui se cherchent

Nous reproduisons ci-dessous une troisième liste d'écroués qui résident à Cahors ou aux environs, afin de permettre le regroupement des familles dispersées.

DU COURRIER A RETIRER !

On nous communique la liste suivante, concernant les personnes qui ont du courrier à retirer au service de recherche des réfugiés français (1^{er} étage), Matière de Cahors :

Mme Aubry Simone, établis, Aubry et Simonin ; Mme Appel ; M. Aasch D.

M. Barland Léon ; Mme Barbeluren ; Mme Bardey Simone ; M. Barbey ; Mme Barinet ; Mmes Barny et Salinger ; Mme Adrien Bernard ; Mme Bernier Jules ; Mme Brodelot ; M. et Mme Vve Beate ; M. Remy ; M. Bardey Lucien ; M. Armand Borgne ; lieutenant Bonnefoux Pierre (télégramme) ; M. Bouteiller Charles ; Mlle Bouvet Madeleine ; Mme Brenot Jeanne ; Mme Barret (télégramme) ; M. Brendu Julien ; M. Breton Luc ; M. Beucomière ; Mme Brunhos Jean (télégramme) ; Burey Marie-Louise ; Mme Brodelot ; Mlle Bunen Madeleine.

M. Cavenelle Emile ; Mlle Champetier de Ribes ; Mme Colson Fernand ; Mme Coré ; Mme Comie ; Mme Vve Chauvencq Marie ; Mme Chaponnais René ; Mme Vve Chapchoux ; M. Céré Roger ; M. Charlier ; Mlle Cuéno ; Mme Crouzet ; M. Caplus (télégramme) ; Mme Coursier Elise ; M. Conte François ; M. le Chef de la Compagnie générale des eaux.

Mme Defay ; Mme Daméris ; M. Delhaje Fernand ; Mlle Dumont Micheline (télégramme) ; M. Dufort F. ; M. Darcy Paul ; Etablis, Delbray ; M. Decosse Eugène ; Mme Dèles Raymond ; M. Dumoucau José (télégramme) ; Mlle Dusautoir Yvette ; Mlle Dusautoir Yvette ; M. le Directeur du Centre d'accueil ; Mme la Directrice du Centre d'accueil ; M. le Directeur de la Caisse d'Epargne de Paris ; M. le Directeur de la fabrique d'articles métalliques ; M. Duffaud (télégramme) ; Mme Dore ; Mme Dubois ; M. de Gooan ; Mme la Directrice du Lycée Racine ; Mme Dupont ; M. Dumore Gaston ; M. Dupont Jean (télégramme) ; Mme Ducro Marie (télégramme).

M. Estang Sala din (télégramme) ; M. Errard René.

M. Audouin-Faugerollet ; M. Fogli J. ; Mmes Foisard et leurs enfants ; Mme Faguet-Fausser Jeanne ; Mme Fajgenbaum Marcelle ; Maison Fa-Ré ; M. et Mme Faux-Dahler ; Mlle Fenot Paulette ; M. Fief Jules ; Mme Foisard Jeanne ; Mme Forcard Marcel ; M. et Mme Jacquemin Louis ; Mme Joly Alexandrine.

M. Keuwt Georges (télégramme) ; M. Knaal-Denars Alain ; M. Kraman (télégramme) ; M. Keuwt de la Centrale ; M. Kremer Albert.

Mlle Leclap Solange ; M. Lagarde Charles ; M. Labaize Charles ; Mlle H. Laleska ; famille Lecomte (télégramme) ; Mme Lendormy Petitjean ; M. Levainville (télégramme) ; M. Lenzyńska (télégramme) ; Mme Lancelin ; M. Le Houézec A. ; Mme Le Maine Robert ; M. et Mme Libion ; Mme Lievies ; Mme Léveque et ses enfants ; Mme Lhosst Jeanne ; Mme Lilland Germaine ; Mme André Lind ; M. Loydes, National Provincial.

M. Nirkine-Guetzévitch ; Mme Maronhy ; M. Masselin Jean ; M. Markovitch ; M. Mathieu ; Mella (télégramme) ; Mme Méreau ; au personnel des usines Meura ; M. Michel Léon-Paul ; M. Moulin (télégramme) ; Mme Moisset.

Maurice Penot ; Mlle Peubland G. ; M. et Mme Preyat ; Mme Péchan-Delras ; Mme Planson-Nottel ; M. Paquet Charles ; Mme Paris ; Mme Pelgion, femme du capitaine ; Mlle Penard (télégramme) ; Mme Perrochon Reine ; Mme Perrot (télégramme) ; Mme Pilet ; M. Procureux ; Mlle Pironnet Lucie ; M. Poulonska ; Mme Provost Marcel ; M. Picq Louis ; Mme Pélegrin-Albouze ; M. et Mme Plet ; Etat-Major des Pompiers ; Mme Ponsière.

Mme Roux E. ; M. Ronot Ernest ; Mme Renaudat (télégramme) ; Mlle Reloin Aimée ; Mlle Rigot Hélène ; Mlle Ragouet Monique ; M. Robin Léon ; M. Ronché ; M. Rousselle (télégramme) ; Mme Roux (télégramme) ; M. Shuyts ; M. le Secrétaire Faculté Médicale ; M. Paris ; Commandant Salan (télégramme) ; M. Soulot Marcel ; M. Sotrat Jean ; Mme Salin Adam ; La sole de Paris.

Mme Trilleaud ; M. Thébaud ; M. Terret Gaston ; M. Timbal (télégramme) ; Mme Tonia-Navar.

M. Vincent Roger ; M. Vêrilt Lucien ; M. Vincent Roger ; Médecin-Capitaine Villolet ; M. Voutrimont.

M. Widart Hubert ; M. Weiss René (télégramme) ; Wegener-Juge-Charodon ; Mlle Wollschcheid Alice et Mlle André Suzanne.

M. Zanin S.

Capitaine J. Dauphin ; Mmes Banhomme et Scory ; M. le Docteur Lancelin ; Médecin-directeur du Sanatorium de Bois-de-Corces. Centre d'Evacuation, Cahors.

Guyon Gilbert, de Villen-St-Salve, maçon, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Déroy Maurice, de Bourbonne-les-Bains, E. de Bière, 8^e S.I.M., est à Mercuès (sergent).

Buisson Claude, de Coublane, tisseur, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Morillon Georges, d'Epinois, forain, 8^e S.I.M., est à Mercuès.

Dante Emile, de Rully, cuisinier, 8^e S.I.M., est à Mercuès (caporal).

Dhelin Gérard, d'Abbeville, Ch.-L., 21^e escadron, 40^e D.I., Angoul.

Balleen Arthur, de Sirey-l'Abbaye, 8^e génie, 1^{er} Cie de Blais, 30^e d'artillerie de Parc à Cernac-Houffac, par Cahors.

Bellocat Victor, de Fresnes-l'Eguillon, 5^e C.O.A., Cahors le 29-6-40.

Blanchard Raoul, de Bourgueville, café-épicerie Montauban, 81^e Cie Transport, Montauban.

Biette Louis, de Paris, E. à S.N.C.F., 15^e r. du génie, à Plaisance-du-Gers.